



Le *petit* Lentignois

votre bulletin d'informations municipales



OCTOBRE
2020

www.lentigny.fr

EDITO DU MAIRE



Notre société a encore plus besoin, en ces temps difficiles, de fraternité, de solidarité et donc de partager les efforts. C'est ainsi, et c'est normal, que l'ancienne équipe a versé intégralement, pendant le confinement, le salaire des agents, même ceux qui n'ont pas beaucoup travaillé, car le chômage partiel a exclu les communes. Beaucoup d'employeurs ont obligé leurs salariés qui ne pouvaient pas travailler, à prendre des vacances pendant la période du confinement. Pas la mairie de Lentigny, ce qui a été apprécié par le personnel. Toutefois, comme le permet la loi, nous avons choisi de verser une prime, même si elle n'était pas obligatoire, en faisant trois groupes en fonction du temps travaillé. Ceux qui ont travaillé le moins ont eu moins que ceux qui ont travaillé plus ou beaucoup plus. Et ils ont pu prendre leurs vacances en été comme ceux qui ont travaillé plus.

Comme annoncé dans notre programme, nous voulons améliorer la qualité de l'alimentation des écoliers, avec notamment plus de produits frais et de produits bio. Nous avons le désir de travailler dans ce sens avec le restaurant scolaire et les enfants. Cela ne peut se faire sans eux. Il existe certainement plusieurs solutions. Cela pourrait passer par l'embauche d'un apprenti de CAP Agent De Restauration (cuisine, service). L'association pourrait toucher l'aide exceptionnelle gouvernementale de 5000 euros (cette aide n'est pas destinée aux communes). En juin, l'association s'est engagée à y réfléchir. Nous avons anticipé qu'il y avait besoin d'une troisième personne pour faire le service. En août, l'association nous a dit que deux personnes suffisent. Nous avons donc proposé un rendez-vous mi-septembre. Il s'est avéré qu'une troisième personne est bel et bien nécessaire. Nous avons cherché ensemble une solution et apprécions que l'association prenne en charge une part de son salaire.

Dès cet été, nous avons mis en œuvre des moyens supplémentaires pour l'entretien des salles utilisées par les associations et de l'école, dans le cadre du protocole sanitaire. Nous avons fait le choix de contrats de prestations avec des entreprises qui nous mettent à disposition trois personnes dont deux Lentignaises. Cette solution a permis, d'une part, de répondre à l'urgence et offre, d'autre part, plus de souplesse, car nous devons être particulièrement vigilants du côté des embauches puisque tout peut fermer d'un jour à l'autre.

Vos élus ont beaucoup travaillé pour mettre en place le protocole sanitaire, remplacer le personnel absent, entretenir bâtiments et extérieurs, vous informer, préparer la rentrée des écoliers et des associations, soutenir leurs évènements, offrir ateliers et études pendant le temps de garderie, organiser le futur marché, anticiper les prochains investissements : remplacer le matériel en fin de vie, rénover le stabilisé pour les entraînements de football, continuer de créer des accotements pour les piétons dans la rue des Cyprès, rénover le restaurant scolaire pour le confort phonique et thermique des enfants et des adultes, poursuivre les plantations à proximité de la salle des sports, rencontrer des fabricants de jeux pour enfants...

Personnel en charge des écoles, enseignants, associations et bénévoles ont pris à bras le corps, avec dévouement, les difficultés engendrées par le Covid et l'application des protocoles sanitaires. Evelyne Tantot, adjointe au social, aux vies associative et culturelle, les accompagne avec cœur et légitimité. Evelyne est responsable hygiène dans un établissement de formation après avoir occupé des fonctions comparables en milieu hospitalier. L'épidémie nous a déjà coûté plus de 10 000 € en frais supplémentaires.

Nous remercions tous ceux qui ont déjà accepté de partager les efforts : agents communaux, associations, restaurant scolaire, club de foot qui va aider à restaurer le terrain stabilisé... Mairie et agence postale ouvriront un peu plus longtemps. Une mention particulière à l'USL qui a donné 500 € au sou des écoliers. Un beau geste des dirigeants au service du collectif.

Nous remercions tout particulièrement associations et bénévoles qui ont animé et animent la vie de notre village : course cycliste en la mémoire de Monique Lassaing ; « bike and run » ; marches et randonnées VTT du comité de jumelage ; reprise des activités sportives, associatives et culturelles ; nouveaux cours (Pilates) ; vendanges, paniers de fruits et légumes du sou des écoliers ; don du sang ; fête des abeilles ; journée citoyenne et bientôt relance des classes.

Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir organiser rencontres, réunions publiques et autres moments de convivialité avec les habitants. Prenez soin de vous et de vos proches !

Véronique GARDETTE, Maire de LENTIGNY



LA COUV'

Lors des premiers préparatifs de ce numéro du Petit Lentignois, les vendanges battaient leur plein.

Ce fut une évidence que de partir à la quête d'une belle image de vignoble sur le territoire de Lentigny.

Ces vignes que vous voyez en couverture sont situées le long du sentier des Genêts, qui relie l'impasse du même nom, au chemin des Sérails.

Elles appartiennent aux frères Pluchot, qui produisent le vin "Le Retour Aux Sources", à Saint Alban Les Eaux.

Nous reviendrons sur les vignes de Lentigny dans le prochain numéro.

ÉTAT CIVIL

La commune souhaite la bienvenue à :

- Emma BUISSON née le 17/07/2020
- Andréa PEREY née le 08/09/2020
- Théa POYET née le 15/09/2020

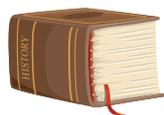
La commune souhaite beaucoup de bonheur à :

- Garry GIRAUD et Juliette CLAPOT mariés le 22/08/2020
- Nicolas ERARD et Pamela JACQUET mariés le 26/09/2020

La commune partage la peine des familles de Madame Simone DUVERGER, décédée le 19/09/2020



Une version couleur de votre bulletin municipal est consultable sur www.lentigny.fr



UNE PAGE D'HISTOIRE

LES LAVOIRS PUBLICS [1]

Que ce soit pour la boire et abreuver nos animaux, faire pousser et cuire nos aliments, nous laver et laver nos affaires, l'eau a toujours occupé une place fondamentale dans nos vies. Les épisodes de sécheresse et de canicules auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés nous en rappellent l'importance vitale.

La couverture du dernier Petit Lentignois nous montrait le dernier lavoir encore présent sur notre commune, celui du Pont, soigneusement restauré il y a quelques années. Savez-vous qu'il y en a eu trois à une époque pas si lointaine ?

Avant (et encore après !), la lessive se faisait dans la mare (le creux !) ou à la rivière, comme l'illustre cette photo de 1898 à Aubertet.

Le premier lavoir a été construit seulement fin 19ème siècle. Il était situé sur la route d'Ouches, au bord du Contenson (côté gauche de la route en allant vers Ouches) et était alimenté par la source de la « Grand' Font » (située au pied de l'actuel stade de foot et donc à droite de la route) lorsque le Contenson était à sec. Cette source aurait été un lieu de pèlerinage [2].



Le lavoir a été démoli lors des travaux d'élargissement de la route et de mise au tout à l'égout dans les années 60.

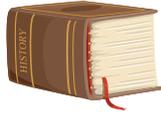
Le deuxième, le lavoir des Vernes, était sur la route de Chatelus (aujourd'hui rue des Vernes) au-delà de la D53. Il se situait au pied du petit pont du ruisseau des Vernes (appelé aussi des Olmes) à droite en venant du bourg. Il n'y avait pas de construction en dur. Grâce à une source toute proche, il avait l'intérêt, comme celui de la Grand' Font, d'avoir de l'eau toute l'année même lorsque le ruisseau des Olmes était à sec en amont.

En 2003, Juliette Franc (la maman de Marie-Rose qui tient le café du Pont) se souvenait encore très bien d'avoir été obligée, en période de sécheresse, d'aller au lavoir des Vernes à plus d'un kilomètre, avec une petite cariole transportant le linge dans un baquet, la planche, le battoir et le coussin pour s'agenouiller.

Sources :

[1] Livre « Vivre à Lentigny hier et aujourd'hui » publié en 2004, disponible à la médiathèque de Lentigny, et témoignages d'habitants de Lentigny.

[2] Souvenir de Marie-Rose (café du Pont) qui le tient de sa grand-mère. Merci aux personnes qui auraient des souvenirs à ce sujet de bien vouloir nous en faire part (mail à petitlentignois@gmail.com ou au 06 85 90 37 20). A St Romain d'Urfé, on prêtait des vertus miraculeuses à l'eau du puits de la Grand-Font (cf. article du Pays du 03/09/2020).



UNE PAGE D'HISTOIRE

Le troisième, celui du Pont, a été construit dans les années 1920. Les femmes, en particulier des lavandières qui faisaient les lessives contre rétribution, y venaient avec leur brouette, il y en avait du monde certains jours ! Il a servi jusqu'au début des années 1970. C'était aussi une formidable place de jeux pour tous les gamins du Pont : combien y ont été repêchés, certains au bord de la noyade...

La lessive a toujours été une grosse corvée. Au-delà de la construction et de l'entretien des lavoirs, c'était aussi un sujet de préoccupation pour la municipalité. Le conseil municipal du 9 août 1909 prend acte de « l'intérêt qu'il y aurait pour la commune à avoir à sa disposition une lessiveuse permettant, en cas de maladies épidémiques, de procéder immédiatement à une première désinfection...cet achat pourra rendre de réels services à la population et n'occasionnera à la commune qu'une faible dépense. » La commune ne comptait encore qu'à peine 1000 habitants. L'histoire ne dit pas si l'achat a finalement été fait... Avec la Covid-19, peut-être faudrait-il remettre le sujet à l'ordre du jour ?

Quand on traverse le Pont aujourd'hui, il nous semble que ce petit village a toujours existé. Mais il n'est pas si vieux ! Sur le premier plan cadastral (dit cadastre de Napoléon [3]), on voit qu'en 1810 n'existait qu'une seule maison, qui était le moulin ! Il faut dire qu'à l'époque Lentigny n'était pas un gros village, avec ses à peine 300 habitants, y compris tous les hameaux. Mais ceci est une autre histoire !



Le Pont à l'époque où les platanes y faisaient de l'ombre et lorsque le photographe ne passait pas inaperçu...

C'est au cours du 19^{ème} siècle que le Pont a pris son aspect tel qu'on peut encore le voir aujourd'hui. Nous vous raconterons son (ses) histoire(s) dans un autre Petit Lentignois.

Gérard SPECKLIN

.....

[3] Consultable en ligne sur le site des Archives Départementales de la Loire. Sa consultation est fort instructive !



LES COMMISSIONS

COMMUNICATION, SITE INTERNET, BULLETIN D'INFORMATION, RELATION AVEC LA PRESSE, NUMÉRIQUE



Un point sur nos outils !

Pour vous informer des évènements du village, nous utilisons, entre autres, l'application mobile illiwap. Il s'agit d'un service gratuit, sans inscription, sans publicité, et sans collecte de données. Il nous permet d'envoyer des informations ou alertes directement sur vos mobiles. Le nombre d'abonnés à notre "station" illiwap augmente régulièrement. Et si vous ne l'êtes pas encore, téléchargez-la sur Google Play ou sur l'AppStore !

Vous avez illiwap et vous ne recevez pas les alertes sur votre mobile ? Dans le menu "paramètres" ou "réglages" de votre téléphone, retrouvez l'application illiwap et vérifiez que les notifications sont bien activées.



**390
abonnés**



**125
abonnés**



**45 visiteurs/jour
site Internet**



**120
abonnés**



**850
exemplaires**



**40 visiteurs/jour
mairie et agence
postale**

Nous continuons à envoyer régulièrement des lettres d'informations (ou "newsletters") à nos abonnés. Nous alimentons également très régulièrement la page Facebook de la commune, qui affiche une progression régulière en terme d'abonnements et de consultations depuis son ouverture fin Juin 2020.

Les informations communales apparaissent également sur l'écran d'affichage qui se trouve dans le hall de la Mairie.

Sachez aussi que le site Internet www.lentigny.fr fera l'objet d'une mise à jour prochainement.

Enfin, vous l'avez probablement constaté, nous avons retravaillé la mise en page de notre Petit Lentignois. Nous avons reçu de nombreux compliments à ce sujet, cela nous fait très plaisir et nous motive pour continuer à améliorer nos supports de communication.

N'oubliez pas ! Si vous avez des suggestions de nouveautés, d'informations, d'articles à nous soumettre pour le prochain numéro ou même des remarques (parce qu'elles sont toujours constructives), n'hésitez pas à nous écrire à petitlentignois@gmail.com.

Amélie LEFRANC
et les membres de la commission



LES COMMISSIONS



SOCIAL, VIES ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Nous avons pu reprendre, début septembre, le cours des activités de notre village malgré la crise sanitaire que traverse notre pays. Pour ce faire, les membres de la commission ont rencontré les représentants des différentes associations Lentignaises le 28 août 2020.

Au cours de cette réunion, nous avons finalisé, ensemble, le calendrier d'occupation des salles communales pour la saison 2020/2021 et échangé sur nos modes de fonctionnement. Cette soirée a permis d'établir un contact sympathique et constructif.

Les membres de la commission ont également exprimé la nécessité de mettre en place des mesures sanitaires lors du déroulement des différentes activités. L'équipe municipale a donc rédigé et affiché dans toutes les salles communales, un protocole sanitaire et a demandé aux présidents des associations de s'y associer en le faisant respecter et en le complétant par leurs propres procédures spécifiques à leur activité. Toutes les associations ont été réceptives à cette demande et nous les en remercions.

Nous souhaitons à toutes et à tous une belle saison.

Evelyne TANTOT
et les membres de la commission

DÉVELOPPEMENT DURABLE



De nombreux producteurs et commerçants locaux ont été contactés pour la mise en place d'un marché à Lentigny cet automne mais nous avons constaté qu'ils sont plus nombreux à pouvoir venir et proposer leurs produits au printemps.

Nous sommes, par ailleurs, entrés brutalement dans une période froide et humide et les restrictions liées au Covid-19 sont de plus en plus nombreuses.

Pour ces raisons, et principalement dans le but de vous proposer des produits en nombre et de qualité, le petit marché de Lentigny démarrera au printemps. Il attirera, nous l'espérons, de nombreux Lentignois et habitants des alentours.

Rémi VERBUCHAIN
et les membres
de la commission

Vous êtes producteur ou commerçant et proposez des produits locaux ?
Participer au lancement de notre marché vous intéresse ?

Contactez la Mairie au 04 77 63 13 60 ou envoyez un mail à mairie@lentigny.fr





LES COMMISSIONS



VOIES, RÉSEAUX SECS ET HUMIDES, ESPACES VERTS, EMBELLISSEMENT, BÂTIMENTS COMMUNAUX

Les vacances sont finies et nous voilà de nouveau au travail. Nous avons préparé la rentrée avec beaucoup de petits travaux notamment à l'école.

Nous entretenons notre village et arrosons les fleurs, mais avec un seul agent, le deuxième étant en arrêt maladie, cela est difficile. C'est pourquoi nous faisons appel de temps en temps à une aide comme Jordan en septembre. Mais ce sont des solutions ponctuelles qui coûtent cher à la commune nous devons faire attention aux finances.

Il est important que chacun soit sensibilisé à nettoyer, arracher l'herbe, tondre les accotements le long de sa propriété, etc. Tout ce travail régulier permettrait à notre agent de gagner beaucoup de temps.



Yves VERNIN constate régulièrement des incivilités sur le Point d'Apport Volontaire, il est obligé d'enlever, souvent 2 fois par semaine, cartons, gravas et même emballages qui sont posés en dehors des bennes.

Nous vous rappelons que la déchetterie la plus proche et celle de Pouilly-les-Nonains (voir page 30).

Guy DUPERRAY-MAILLET
et les membres de la commission

Nous sommes déjà en Automne et l'Hiver sera vite là.



Vous bénéficiez de soins à domicile ?

En cas de chute de neige, contactez la Mairie au
04 77 63 13 60.



En fonction des possibilités, votre demande de déneigement sera traitée en priorité.



FLEURISSEMENT, CÉRÉMONIES, RÉCEPTIONS

Cet été s'est bien passé malgré la canicule. Les fleurs ont été bien arrosées et entretenues par nos agents et par des bénévoles.

Le jury du concours des villages fleuris est passé début septembre, le résultat sera connu en fin d'année 2020. Nous préparons d'autres projets d'aménagement et de fleurissement.

Catherine PERET
et les membres de la commission



LES COMMISSIONS



VIES SCOLAIRE ET EXTRA-SCOLAIRE

Pour aider les enfants qui ont souffert du manque de présence physique de leur professeur pendant le temps de confinement et pendant les périodes de déconfinement progressif qui ont suivi, l'équipe municipale a décidé de remettre en place l'aide aux devoirs, financée par la commune.

Nous remercions l'enseignante et les AESH (Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap) qui ont la possibilité et ont accepté de participer aux études surveillées pendant le temps de garderie.



Les CP et les élèves dont les parents travaillent tard ont été privilégiés. Tous les élèves ne peuvent en bénéficier par manque de personne disponible. Cette aide commencera en novembre.

Une nouvelle organisation pour l'entretien des locaux a été mise en place avec une société extérieure les jours d'école. Le personnel communal continuera de nettoyer l'école pendant les vacances. Cela permet de libérer du temps au personnel communal pour organiser, à partir de novembre, des activités récréatives pendant le temps de garderie, avec une inscription par période. Brigitte, Christine, Isabelle et Vanille ont mis tout leur cœur et leur intelligence pour choisir les activités et le matériel dont elles auront besoin. La mairie a donc acheté les divers matériels nécessaires (jeux, enceinte pour karaoké...).

Ateliers et études surveillées seront proposés tant que l'encadrant n'est pas malade.

La municipalité a signé une convention de stage avec une jeune Lentignoise. Elle aide dans les classes maternelles et pendant le temps de garderie, d'octobre à avril, en alternance avec sa formation.

L'installation de la fibre à l'école est désormais terminée.

Le visiophone a été changé. Nous avons continué d'équiper l'école : vidéoprojecteurs, ordinateur, ballons. Le bien-être des enfants et des adultes qui travaillent à l'école est notre priorité.

Nous souhaitons une bonne année scolaire à toute l'équipe et aux élèves et une bonne retraite à Mme FAURE.

Ana GONCALVES
et les membres de la commission



ECOLE PRIMAIRE SIMONE VEIL

Une nouvelle rentrée... sous le signe de la Covid. Les protocoles sanitaires se succèdent et nous prenons toutes les dispositions pour que nos élèves soient le plus rassurés et puissent continuer leur scolarité avec le moins de séquelles possible. La bienveillance est toujours au rendez-vous !

Cette année, nous accueillons Maude MOULIN à mi-temps en CE2, Florian SAUNIER en CE2 et PS-MS pour le complément de Mme PORTIER qui a pris un mi-temps et Florence PATIN, notre nouvelle ZIL (remplaçante). La nouveauté en maternelle est la création de deux classes parallèles de PS MS. Les classes se retrouvent donc moins chargées et les Moyens moins nombreux les après-midis. Les Petits profitent des plus grands et s'intègrent plus facilement au fonctionnement des classes.



Mme TERLIKOWSKI est remplacée les lundis, et un mardi sur trois pendant son temps de direction. L'équipe maternelle accueille donc Milie SAUZEDDE qui assurera ses décharges.

Source photos : École Primaire Simone Veil

Première animation : la Fête des abeilles le 28 septembre pour le respect de l'environnement et de la biodiversité en lien avec la municipalité et la Ligue de L'Enseignement. Plusieurs ateliers ont été réalisés en temps scolaire avec les partenaires Madeleine Environnement, la Ferme Duperron et l'ARPN.

Les enfants ont pu découvrir et apprendre à identifier les arbres, les déplacements des animaux, les graines et variétés anciennes.

Quelques chiffres

198 élèves

73 élèves en maternelle

15 PS + 29 MS + 29 GS

127 élèves en élémentaire

26 CP + 26 CE1 + 26 CE2
+ 26 CM1 + 23 CM2

**Prévisions pour l'an prochain:
les enfants de 2018 doivent
contacter l'école pour la rentrée
2021 avant le 10 novembre !**

**Et oui, la rentrée se prépare
toujours très tôt !**

VIE ASSOCIATIVE



SOU DES ÉCOLIERS



Le sou des écoliers a fait sa rentrée ! En ce début d'année scolaire, le sou des écoliers a repris ses fonctions et a démarré avec les traditionnelles vendanges sur la côte Roannaise, nous étions seulement 5 le samedi 12 Septembre (photo plus bas).

L'argent récolté va directement dans les comptes du sou afin de participer à différentes activités scolaires pour l'école. Le bureau du sou fait peau neuve cette année avec un nouveau bureau mis en place depuis l'assemblée générale qui a eu lieu le Mercredi 30 Septembre.

Le nouveau bureau en profite pour remercier toutes les personnes qui se sont investis et qui s'investissent encore dans cette belle aventure. Comme chaque année, nous invitons tous les parents de l'école à intégrer le sou ou simplement de se porter volontaire lors des manifestations organisées.

La prochaine manifestation en question sera le marché de Noël qui se déroulera normalement le Dimanche 13 Décembre.



Source photo : Sou des Écoliers Lentigny

Nous souhaitons grandement remercier le Basket Club de Lentigny qui a fait un don de 500€ au Sou des Ecoliers ainsi que l'équipe des apiculteurs de la commune pour le don de miel. Tout cela, va nous permettre cette année, de verser à chacune des 8 classes de l'école, la somme de 1200€ qui permettra d'acheter du matériel et d'organiser des sorties scolaires sans que les parents doivent déboursier systématiquement de leurs poches !



**Des produits
de saison
livrés à l'école
une fois par mois !**

**Achetez
VOS PANIERS DE
FRUITS & LEGUMES !**

Calendrier prévisionnel 2020-21

**Livraison le vendredi
de 16h30 à 18h30** *date limite de commande
le lundi*

9 octobre	<i>5 octobre</i>
20 novembre	<i>16 novembre</i>
18 décembre	<i>14 décembre</i>
22 janvier	<i>18 janvier</i>
5 mars	<i>1 mars</i>
2 avril	<i>29 mars</i>
7 mai	<i>3 mai</i>
4 juin	<i>31 mai</i>
2 juillet	<i>28 juin</i>

**20 €
le panier**

Enfin, nous avons repris les paniers de fruits & légumes. Les paniers sont fournis par Monsieur CRUZILLE, primeur de Lentigny, un panier à commander 1 fois par mois pour seulement 20€ et à récupérer devant l'école.

Les prochaines dates pour les commandes : le 16 Novembre et le 14 Décembre.

Toujours 2 moyens pour nous contacter : la page facebook du sou des écoliers Lentigny ou l'adresse mail : sou.lentigny@gmail.com

**A très vite !
Le Bureau du Sou**

VIE ASSOCIATIVE



RESTAURANT SCOLAIRE

Après un arrêt de 6 mois (Coronavirus oblige !), le Restaurant Scolaire a repris ses activités ! Ce n'est pas simple de "repartir" en respectant scrupuleusement les gestes barrières imposés !

De plus, nous n'avions, pour la première fois depuis 30 ans, qu'une seule personne au service le temps de midi, et ce pour une centaine de convives ! Mille excuses pour les désagréments causés mais à l'impossible, nul n'est tenu !

Après beaucoup d'échanges, nous avons décidé, avec la Municipalité, d'employer une personne de "Sésame" de 11h30 à 13h30 en prenant, à notre charge, la moitié de son salaire. Cette personne est en place depuis le 17 septembre dernier et cela soulage le travail de Sophie et de Vanille !

Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur investissement qui a permis d'assurer, dans des conditions très difficiles, un repas et un service de qualité.

Merci aussi aux personnes totalement bénévoles du bureau du R.S.L qui permettent à notre association de fonctionner le mieux possible.

Nous sommes à votre écoute et n'hésitez pas à nous contacter pour nous apporter vos suggestions et pourquoi pas, votre aide pour améliorer le service offert ! Merci.

A bientôt et... protégez-vous !



PAROISSE ST JACQUES EN CÔTE ROANNAISE

La commune de Lentigny, avec les villages d'Arcon, Ouches, St Alban les Eaux, St Jean St Maurice sur Loire et Villemontais, fait partie de la paroisse Saint Jacques en Côte Roannaise, dans le diocèse de Lyon (qui comprend le Rhône et l'Arrondissement de Roanne).

La paroisse doit son nom au chemin de St Jacques de Compostelle qui relie Cluny au Puy en Velay. Ce chemin passe devant l'église de l'Assomption à Lentigny.

D'avril à octobre, des pèlerins y font une halte pour se reposer et/ou pour prier. Ils arrivent que le dimanche, certains participent à la messe paroissiale. L'église de Lentigny est ouverte tous les jours, grâce à une petite équipe de paroissiens. Le dimanche, c'est le lieu habituel de rassemblement des chrétiens de la paroisse St Jacques pour la messe.

Depuis la fin du confinement, la participation aux offices (messes, funérailles, baptêmes, mariages) implique le port du masque et de se désinfecter les mains au gel hydro-alcoolique en entrant. Les gestes barrières sont bien appliqués par les paroissiens. Cela ne nuit pas trop à la participation de tous.

Pour tous renseignements et demandes, vous pouvez consulter le site internet www.montsdelamadeleine.fr ou prendre contact avec la paroisse par mail paroisse.stjacques42@gmail.com.

Le secrétariat – situé à Villemontais – est ouvert le mardi et le vendredi de 8h à 12h.

VIE ASSOCIATIVE



UNION SPORTIVE LENTIGNY



Nos jeunes licenciés... et les moins jeunes ont retrouvé le chemin des parquets début septembre dans un contexte sanitaire incertain, notre club s'est efforcé de prendre toutes les mesures afin de respecter le protocole de reprise de la FFBB. Le début de championnat reste en suspens en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 19 septembre, à cette occasion nous avons validé une nouvelle organisation au sein du bureau de l'USL. Après 6 ans de Co-Présidence, Yoan RODEL a souhaité prendre un peu plus de recul vis à vis de ses contraintes professionnelles ; il restera néanmoins au sein du bureau en charge de la commission sportive seniors.

Jérémy FERRARI restera président épaulé activement dans sa tâche par deux Vice Présidentes Nathalie CLAPOT et Véronique PEREY. Sabrina CHAVANIS sera en charge de la commission sportive jeunes et Celine LEROUX de la commission communication. Nous remercions l'ensemble des personnes présentes à notre AG. L'ensemble des dirigeants essaiera d'accomplir au mieux sa tâche malgré les difficultés actuelles, nous remercions nos partenaires toujours fidèles dans la difficulté.



Nous avons accueilli avec joie beaucoup de nouveaux jeunes licenciés souhaitant découvrir notre sport. Ainsi pour la première fois notre club comptera la saison prochaine plus de 70 licenciés de moins de 13 ans, preuve de la vitalité de notre club.

C'est une réelle fierté compte tenu que la priorité pour l'USL a toujours été la formation des jeunes. Cette politique entamée il y a quelques années commence à porter ses fruits et ce n'est que le début...

Pour tout contact ou nouvelle inscription veuillez contacter Sabrina CHAVANIS au 06-25-36-56-34 ou Romain PEREY au 06-85-56-25-24.

Nous remercions l'ancienne municipalité pour son soutien quotidien lors de ses 6 dernières années et souhaitons la bienvenue à la nouvelle municipalité avec qui nous souhaitons continuer dans cette voie.

Le Bureau de l'USL

VIE ASSOCIATIVE



GROUPEMENT D'ANIMATION LENTIGNOIS (G.A.L.)

Après un exercice 2019-2020 qui s'est terminé précipitamment à cause de l'épidémie, la vie reprend son cours et l'ensemble des sections accueille à nouveau ses adhérents.

Bien entendu, cette reprise va de pair avec le respect des gestes barrières et consignes sanitaires que tout le monde connaît bien maintenant.

L'assemblée générale du GAL s'est tenue le 19 septembre 2020 à la salle des fêtes, en présence des membres du bureau (Mr PLANCHET, Mme PERET et Mme BEAUVOIR), des responsables de section, de Madame la Maire et trois représentants de la municipalité.

Lors de cette réunion, l'assemblée a validé la création d'une 14ème section, le « Bike and Run », qui sera représentée par Monsieur Régis Lassaigne. Il a également été mis en place un binôme coordinateur pour l'organisation des classes : Madame Christelle DURET et Monsieur David ROY. Notons aussi que Monsieur Philippe COPPET prend la suite de Madame Marie-Claude SAINRAT à la tête des Galinettes.

A l'issue de l'assemblée, le comité directeur du GAL a remercié Monsieur Jean-Louis Gontard et son épouse pour leurs nombreuses années d'implication dans la vie associative de la commune (photo ci-contre).

N'hésitez pas, venez nous rejoindre, faire de belles rencontres et continuer à tisser le lien social de notre commune.

Le président,
Sébastien PLANCHET

CONTACTS/RENSEIGNEMENTS :

« GAL »

Sébastien PLANCHET : 06 88 56 01 39

« Bike and Run »

Régis LASSAIGNE : 06 50 14 22 52

« Classes »

Christelle DURET : 06 74 08 24 80

David ROY : 06 11 40 60 97

« Galinettes »

Philippe COPPET : 06 50 34 81 45



Source photo : Groupement d'Animation Lentignois

VIE ASSOCIATIVE



SECTION GYM – ZUMBA YOGA – PILATES

Les cours ont repris depuis le 31 août et nous sommes ravis de constater que les habitués reviennent.

Les cours de Gym et Zumba, toujours assurés par Isabelle LOMBARD, attirent les plus fidèles. Cours toujours dynamiques et toujours effectués dans la bonne humeur. Les inscriptions n'étant pas encore finalisées, il ne nous est pas possible de donner un nombre définitif.

Une nouveauté cette année. Le cours de Gym du mercredi n'ayant plus beaucoup d'adeptes, nous avons décidé de le remplacer par un cours de Pilates et devant la demande importante, un second cours a été ouvert le lundi de 9 h à 10h. Et nous nous réjouissons car ces 2 cours sont complets. Ils sont dispensés par Isabelle LOMBARD.

En ce qui concerne les cours de Yoga, ils obtiennent toujours beaucoup de succès et ils sont complets. Nos deux professeures, Violaine GEROUDET et Carine BODET les assurent avec compétence, rigueur et bonne humeur.

Nous avons mis en place un protocole sanitaire que chaque adhérent a reçu par mail. Il est important de le suivre scrupuleusement de façon à ce que nous puissions continuer nos activités sereinement.

Nous souhaitons à toutes et tous une belle année sportive.

UN TEMPS POUR SOI



Le club Un Temps Pour Soi a réouvert ses portes après ces 6 mois de fermeture suite au Covid 19 le 7 septembre dernier avec quelques contraintes et recommandations pour nous protéger au maximum les uns et les autres.

Mais nous nous retrouvons à nouveau dans la joie et la bonne humeur autant que possible aux horaires habituels les lundis après midi de 14h00 à 18h00 à la salle des fêtes et /ou les lundis soirs de 19h30 à 21h30 à la maison des associations.

Vous pouvez contacter Nicole BECOUZE au 06 82 09 96 04 pour tous renseignements complémentaires. Toutes activités manuelles sont à l'honneur : points comptés, patchwork, dentelle aux fuseaux, peinture sur soie, tricot... et ateliers ponctuels cartonnage, scrap... Nous vous attendons nombreux et nombreuses.

CLUB DE MARCHES DES GALINETTES



Depuis maintenant plusieurs années, la poussière des chemins de nos régions s'accumule sur les 50 (environ) paires de chaussures de marche des petites et grandes Galinettes. La seule contrainte est d'être libre le jeudi. La bonne humeur rythme nos pas.



Source photo : Club de Marches des Galinettes

Photo : à la croisée des chemins, une petite partie des petites et grandes galinettes se sont retrouvées.

Pour toute question, vous pouvez joindre par mail le secrétaire : pa.avril@orange.fr

VIE ASSOCIATIVE



SECTION CLASSES

La fête des classes, que l'on appelle également fête des conscrits dans d'autres régions, est une tradition qui reste fortement ancrée dans le Roannais. Cette tradition est apparue avec la création de la conscription et permettait aux jeunes gens de chaque commune de se réunir et de faire la fête avant de partir à l'armée faire « leurs classes » (formation de base des nouvelles recrues). Elle marquait en quelque sorte l'entrée dans l'âge adulte. Une « classe » représente l'ensemble des personnes nées la même année, qui étaient donc appelées sous les drapeaux en même temps.

De nos jours, cette tradition est célébrée par tous les habitants dont l'âge se termine par 0 (10 ans, 20 ans, 30 ans... et même les nouveau-nés) qui défilent dans les rues de la commune déguisés, avec en général un thème différent pour chaque classe d'âge et sur un char pour les plus motivés ! Les classards se font un devoir de pourvoir à l'hydratation des spectateurs tout au long du parcours à l'aide de breuvages plus ou moins exotiques. Après un vin d'honneur offert aux habitants, la journée se termine par un banquet et une soirée dansante réservés aux classards, à leurs familles et à leurs invités.



Source photo : Sébastien Planchet Photographie

Les circonstances exceptionnelles que nous connaissons tous n'ont malheureusement pas permis d'organiser cette manifestation, qui a traditionnellement lieu le dernier weekend d'août à Lentigny, pour les classes en 0. Mais ce n'est que partie remise car nous proposons pour la prochaine édition qui aura lieu le 28 août 2021, d'associer les 2 classes d'âge en « 0 » et en « 1 » pour un défilé d'une ampleur inédite.

suite page suivante

VIE ASSOCIATIVE



Pour faciliter l'organisation et pérenniser cette tradition, le GAL a décidé de se doter d'une section « Classes » permanente qui aura pour objectif chaque année d'organiser les 1ères réunions et de transmettre toutes les informations nécessaires (organisation de manifestations pour financer la fête, démarches administratives, conseils issus du retour d'expérience des années précédentes...) et d'assurer une continuité qui faisait défaut jusqu'à maintenant. Les membres de cette nouvelle section resteront en support des nouveaux classards pendant toute la durée des préparations jusqu'au jour J.

La première réunion d'information se tiendra le Mardi 15 décembre 2020 à 20h à la Salle d'Animation Rurale (vers le terrain de foot). Si vous ou votre enfant êtes né une année en « 0 » ou en « 1 », que vous souhaitiez simplement participer au défilé ou que vous soyez motivé pour participer activement à l'organisation, nouvel arrivant ou Lentignois depuis des générations, nous vous encourageons à participer à cette réunion où nous vous expliquerons tout en détails.

Le planning des réunions a également été défini pour 2021, toujours à la SAR :

- 12/01
- 02/02
- 09/03
- 06/04
- 04/05
- 08/06

D'avis unanime il s'agit d'une belle expérience au cours de laquelle se nouent des amitiés solides, et rares sont ceux qui, après y avoir participé, ne se retrouvent pas avec plaisir 10 ans plus tard pour revivre ces instants.

C'est également toujours un moment de plaisir et d'émotions pour nos anciens : lors de la dernière édition des classes en « 9 » nous avons eu le plaisir d'avoir 4 classards de 90 ans dont 3 ont participé gaillardement au défilé.



Source photo : Sébastien Planchet Photographie

INFO/CONTACT

Christelle DURET
06 74 08 24 80

David ROY
06 11 40 60 97
david.roy.perso@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE



AMIS ET SYMPATHISANTS DE LA FNACA
(Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie,
Maroc et Tunisie)

Après une fin d'année et un début 2020 d'un calme total, nous allons tenter une activité encadrée par des réglementations draconiennes ce qui va nous compliquer la tâche. Cette année nous n'avons pas pu nous réunir pour les préassemblées et assemblées à Roanne mais il est prévu leur report sur 2021 dans la mesure où les obligations sanitaires le permettront (en Avril et Mai).

Les sorties seront très limitées et dans un périmètre restreint, nous devons faire très attention à nous car nous sommes dans la classe d'âge "à risques".

Nous sommes dans la réflexion du déroulement de notre assemblée générale.

Nous souhaitons à l'ensemble des Lentignois une bonne fin d'année.

Bien amicalement à vous.

G. BARBOSA,
Président de la FNACA de Lentigny

CLUB DU BON ACCUEIL



Si les circonstances le permettent, nous nous réunirons le 3ème Jeudi d'Octobre, et par la suite le 1er et le 3ème Jeudi du mois à la Salle des Fêtes.

Rendez-vous à tous le 1er Jeudi de Novembre !

Info Coronavirus



Le Covid-19 est toujours là !



Continuez à vous protéger
et protéger votre entourage
avec les gestes barrières



Lavez-vous les mains,
portez un masque si besoin,
limitez les contacts.



**Si vous avez des signes de la maladie,
ou quelqu'un de votre entourage,**
contactez un médecin ou le 15



Il pourra vous proposer un test Covid.



Si vous avez le Covid,
appliquez bien les gestes barrières
et gardez vos distances.



Vous avez des questions sur le coronavirus ?



gouvernement.fr/info-coronavirus



0 800 130 000
(appel gratuit)



DANS LE RÉTRO



DON DU SANG



A l'occasion de la collecte de sang organisée le 18 Septembre par l'association de don du sang bénévole de Lentigny, Ouches, St Jean St Maurice et Villerest, 134 personnes se sont présentées dont 11 nouveaux donneurs.

Encore une excellente collecte.

L'association organisatrice a tenu à remercier les donateurs et la mairie de Lentigny pour la mise à disposition des locaux et pour son aide à la préparation.



BIKE AND RUN - COURSE CYCLISTE

Le 22 Août dernier s'est tenu au sein de notre village le 3ème jeu "Bike and Run" ainsi que le 8ème Trophée souvenir Monique LASSAIGNE.

"Les Sardines à la Lentignoise", Christelle et Julien SEIN, ont remporté le trophée. "Les Fivers", Sylvette et Yves VERNIN, sont arrivés premiers dans la catégorie couple.

Le 8ème Trophée Monique LASSAIGNE a quant à lui été remporté par Raphaël PEGUIN du Briennon Vélo Passion. 138 coureurs au rendez-vous pour cette édition 2020, une belle réussite.

Bravo à toutes et à tous ! et merci à Régis LASSAIGNE pour l'organisation de cet événement.



Source photos : Mairie de Lentigny

DANS LE RÉTRO



COMITÉ DE JUMELAGE - MARCHE DU 6 SEPTEMBRE



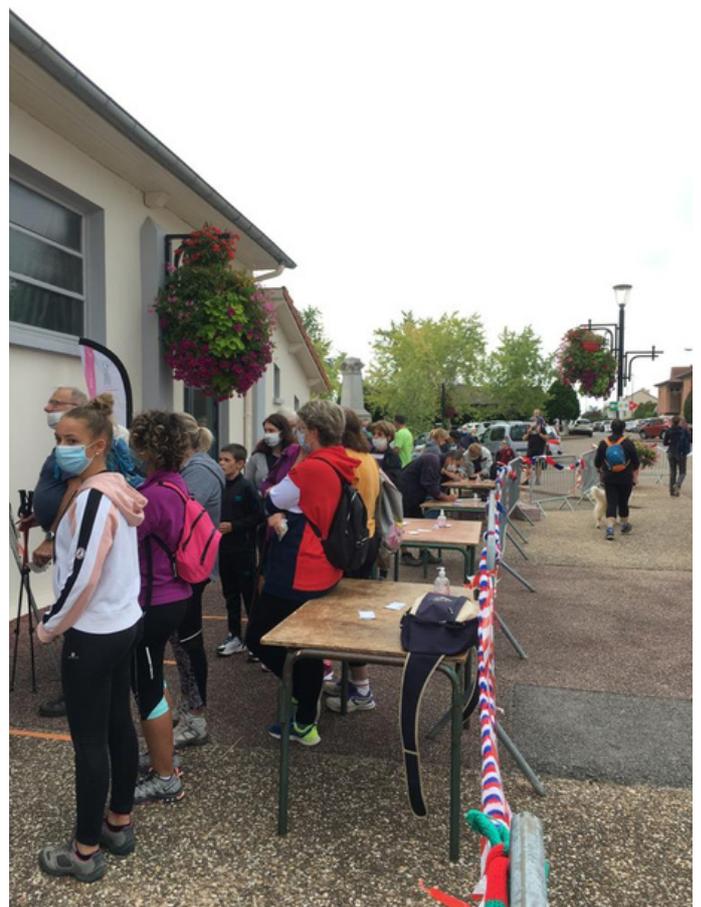
Nous avons organisé le 6 Septembre la 1ère marche/rando VTT de la Loire depuis le confinement et ce malgré les contraintes sanitaires. Nous avons travaillé d'arrache-pied pour pouvoir orchestrer cet événement et proposer les mêmes ravitaillements que lors des 2 dernières éditions.

Des ravitaillements et un plateau repas sur le thème de l'Italie étaient proposés aux randonneurs (risotto, yaourt, panna cotta et amaretti faits maison). La préfecture avait cependant donné une limite à 1000 marcheurs et 100 vététistes. La barre des 1000 a été atteinte à 10h40. Environ 250 marcheurs n'ont pu être inscrits.

La municipalité de Lentigny a financé tous les équipements nécessaires à la gestion sanitaire : désinfectant, gel, papier absorbant et vaisselle jetable. En raison du COVID, le service à table à l'arrivée a été expérimenté pour éviter les mouvements de personnes. Nous avons pu servir sans attente les 1058 randonneurs. « Nous sommes servis plus vite qu'au fast food » a d'ailleurs mentionné un randonneur. Nous garderons sans doute ce système pour 2021.

Près de 70 bénévoles ont contribué à cette réussite : Sans vous rien ne serait possible, nous vous remercions du fond du cœur !

suite page suivante



Source photos : Comité de Jumelage de Lentigny

DANS LE RÉTRO



Les retours élogieux des randonneurs quant à l'organisation millimétrée, la qualité des parcours et des ravitaillements ainsi que la sympathie des bénévoles nous boostent pour l'organisation 2021.

Nous réfléchissons à un système d'inscription et de paiement en ligne afin de pouvoir limiter le nombre de participants et pouvoir garantir des ravitaillements de qualité. Là est notre objectif. Il est difficile de prévoir les quantités sans connaître le nombre de participants. Les 2 parcours VTT « à la découverte des rives gauche et droite » ont aussi généré beaucoup de félicitations des participants. Les points de vues sur la Loire les ont enchantés.

Rendez-vous Dimanche 5 Septembre 2021 pour la 4ème édition. Enfin en parallèle de cet événement, nous travaillons à la création d'un site Internet pour mieux communiquer et d'une Gazette qui parle du Jumelage.

La fin d'année sera un peu plus calme !

A très vite,
le bureau du Comité



Source photos : Comité de Jumelage de Lentigny



DANS LE RÉTRO

Fête des abeilles !



Le 28 septembre, à l'École Simone VEIL, s'est déroulée la seconde fête des abeilles qui s'inscrit dans le projet "Mon Village Espace de Biodiversité" soutenu par la municipalité et l'équipe pédagogique.

Ce projet est accompagné par la Ligue de l'Enseignement avec des fonds européens FEDER (Fonds Européen de Développement Régional), dans le cadre du Contrat Vert et Bleu du Roannais. Il a permis entre autres l'installation d'un rucher communal.

Même si la partie "grand public" de la fête a dû être annulée à cause de la pandémie, les classes ont pu participer à différents ateliers sur la biodiversité avec des activités autour des sens, des arbres, des graines ou sur les déplacements des animaux. Les 3 apiculteurs bénévoles de la commune ont fait une démonstration de l'extraction du miel.

suite page suivante



Source photos : École Primaire Simone Veil

DANS LE RÉTRO



Plus d'une quarantaine de kilos ont été récupérés au total entre la première extraction, le 31 juillet, et celle plus pédagogique dans l'enceinte de l'école. Ce miel sera vendu au bénéfice du sou des écoles.

Le projet Mon Village va se poursuivre avec la réunion du groupe local de la biodiversité pour réfléchir aux actions à pérenniser ou à mettre en place sur la commune. Pour plus de renseignements : contactez la Mairie.



Sources photos : École Primaire Simone Veil et Mairie de Lentigny

DANS LE RÉTRO

C'est par un samedi d'octobre, accompagnés d'une météo clémente, que 45 lentignois et lentignoises, de 12 à 85 ans, se sont retrouvés pour la désormais traditionnelle journée citoyenne.

Les travaux de taille, désherbage, binage, nettoyage entre autres se sont organisés sur 10 chantiers répartis sur la commune : au pont, à l'école, au rond-point de l'école, à l'impasse des violettes, au cimetière, à la salle des sports, à la salle d'animation rurale, au stade de foot, à la rue des Camélias et au square de La Croix orthodoxe.

**JOURNÉE
citoyenne
À LENTIGNY**

Samedi
10 Octobre 2020
de 8h00 à 12h00



Cette matinée laborieuse s'est achevée par un moment de convivialité, tout en respectant les règles sanitaires en vigueur, avec des échanges passionnants entre générations.

La municipalité remercie tous les volontaires présents pour leur engagement en faveur de leur commune. Nous espérons vous retrouver tous fin mars, début avril, pour la journée citoyenne du printemps. Encore un immense merci.

Christophe POTET

PS : il semblerait que certaines personnes inscrites n'aient pas reçu le message envoyé par SMS. Je vous prie de bien vouloir m'excuser pour ce contretemps et je ferai en sorte d'adapter mon mode opératoire à la prochaine action citoyenne.

Source photos : Mairie de Lentigny



ET SI ON JOUAIT UN PEU ?

MOTS CACHÉS : LES FRUITS D'AUTOMNE

k	i	g	c	p	r	u	n	e	m	c	m
i	w	r	o	h	e	l	e	t	h	e	a
n	s	i	c	d	a	t	e	k	r	n	r
o	r	s	t	o	c	t	r	i	a	g	r
e	v	e	m	m	o	p	a	w	b	u	o
q	u	e	t	s	c	h	e	i	e	e	n
x	t	c	o	i	n	g	o	t	g	r	d
i	l	a	k	i	d	h	u	é	a	n	a
o	b	e	c	a	r	i	s	i	e	c	e
n	p	e	t	o	k	s	s	i	s	g	t
f	a	t	i	n	o	i	s	e	t	t	e
c	e	e	u	g	n	a	m	l	e	e	s

châtaigne - coing - datte - kaki - kiwi - marron - noix
noisette - poire - pomme - raison - quetsche

JEU DES 5 DIFFÉRENCES

Saurez-vous les trouver ?



Réponses : chapeau, oeil à gauche, bras à gauche,
ficelle sur pot, flanc à droite

JEU DE SUITE LOGIQUE : LA RECETTE D'HALLOWEEN

On cherche à faire une potion d'Halloween à base de citrouille et de bonbons !

Les 3 images miniatures forment la suite logique, elles doivent se suivre toujours dans le même ordre. Pour jouer au jeu de suite logique, il faut traverser la grille de jeu en passant d'une image à une autre selon l'ordre de succession des images imposé.

Attention, on ne peut pas se déplacer en diagonale. On peut aller à droite, à gauche, au dessous ou au dessus de l'image où l'on se trouve.



Tête à modeler





MÉDIATHÈQUE

Fin septembre, nous avons retrouvé avec plaisir la majorité de nos lecteurs. Pour ceux qui hésitent encore, sachez que, dans le respect des gestes barrières, nous vous accueillons en toute sécurité dans votre médiathèque aux heures habituelles :

- Lundi, mardi : 9h30-11h30
- Mercredi : 16h30-18h30 « Maman, Papa, Mamy, Papy ... on peut aller à la BIB ? » OUI, on vous attend les p'tits lecteurs... et aussi les plus grands.
- Samedi : 10h-12h

QUOI DE NEUF POUR CETTE RENTRÉE ?

- Une expo (jusqu'à fin novembre) : VINYLE 2.0, une histoire commentée du bon vieux vinyle prêtée par la médiathèque départementale en lien avec un projet pédagogique « la clef des chants » porté par la médiathèque de Roannais agglo, 2 classes de CM du groupe scolaire de Lentigny et 2 classes de Commelle Vernay.
- Le 16 novembre, nous allons à la Direction Départementale du Livre et des Multimédias à Neulise renouveler une partie de notre stock d'ouvrages. Vous trouverez sûrement parmi ces nouveaux titres celui que vous cherchez ! que vous soyez grands ou petits.
- Et puis c'est l'automne, saison des prix littéraires et autres sorties. Très vite nous vous en proposerons certains.
- Nous rêvons toujours d'organiser des soirées « comme avant » (ateliers d'écriture et plein d'autres). Dès que cela sera possible, vous en serez informés sur les divers supports de communication.



Bel automne à vous tous... adoptons la jolie formule qu'Annie Paire a décidé de faire sienne : « partageons tous le virus de la lecture... »



LE COUP DE CŒUR D'ANNIE & ANNY



"Là où chantent les écrevisses"

premier roman de Delia Owens
paru aux Editions du Seuil.

Un roman touchant, violent et poétique.

Un hymne à la nature, à la solitude, à l'entraide, mêlé à une enquête policière. Il faut lire l'histoire de Kya, "la Fille des Marais".

Nous l'avons tellement aimé que vous le trouverez à la bib' en 2 exemplaires !

INFORMATIONS PRATIQUES



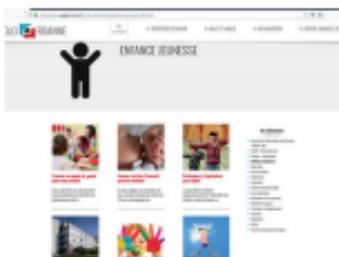
ROANNAIS AGGLOMÉRATION

Pour vous accompagner au mieux dans vos démarches en ligne et améliorer les performances du service public, Roannais Agglomération vous offre un catalogue unique de services, plus pratiques les uns que les autres.

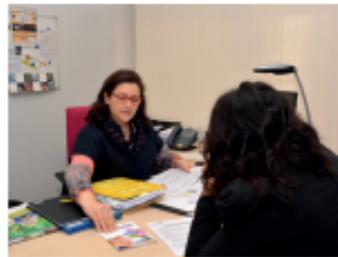
L'intérêt ? Vous faire bénéficier d'un service administratif plus simple et efficace. Sur la page d'accueil de aggloroanne.fr, vous trouverez un bouton « Mes démarches en ligne ». Il vous conduit vers un catalogue de télé-services concernant l'ensemble des habitants du territoire.

GARDE D'ENFANTS

**Vous avez un enfant de moins de six ans ?
Vous recherchez un mode d'accueil individuel ou collectif ?
Rapprochez-vous de la Mairie de Lentigny ou faites vos démarches auprès :**



ou



ou



du site de Roannais Agglomération (formulaire en ligne, rubrique "icitoyen-mes démarches")

du RIAPE (Relais Information Accueil Petite Enfance) ou du RAM (Relais assistants maternels) Côte Roannaise/La Pacaudière

d'une des structures collectives (crèches, halte-garderie, jardin d'enfant, micro-crèche)

Les aides à l'habitat sont un autre exemple de démarches simplifiées.

Vous souhaitez rénover votre logement et bénéficier des aides de l'Agglo ? Rendez-vous sur le site www.aggloroanne.fr à la rubrique "Mes Démarches", pour remplir le formulaire en ligne.

INFORMATIONS PRATIQUES

ACTEURS DE LA SANTÉ

CABINET DE MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTE - 86 rue des Orchidées

- **Sandra DELÉPINE**
 - 06 52 17 30 50
 - Adresse email : sanmkdel@gmail.com
 - Horaires : Lundi et Jeudi : 08h00-18h00
Mardi et Vendredi : 08h00-16h30
Mercredi : 09h00-12h00

- **Jérémy FERRARI**
 - 04 77 63 33 28
 - Horaires : Lun-Mar-Jeu-Vend : 08h15-19h15
Mercredi : 08h15-12h15
 - Prise de rendez-vous possible à domicile

- **Isabelle LACROIX**
 - 04 77 63 33 28
 - Horaires : Lun-Mar-Jeu-Vend : 08h15-19h15
Mercredi : 08h15-12h15
 - Prise de rendez-vous possible à domicile

- **Pauline ROMÉAS (également ostéopathe D.O.)**
 - 04 77 63 33 28 / 06 67 32 76 63
 - Adresse mail : p.romeas@hotmail.fr
 - Horaires : Lun-Mar-Jeu-Vend : 08h15-19h15
Mercredi : 08h15-12h15

Vous êtes acteur/actrice de la santé installé.e à Lentigny et souhaitez apparaître sur l'annuaire dédié de la commune ?

Envoyez-nous vos coordonnées à petitlentignois@gmail.com ou mairie@lentigny.fr

Le secrétariat de la Mairie reste également à votre disposition par téléphone au 04 77 63 13 60 du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 (fermeture le mercredi)





INFORMATIONS PRATIQUES



ACTEURS DE LA SANTÉ

• INFIRMIÈRES LIBÉRALES - É. DUMONT et M-C. CHOMETTE

- 86 rue des Orchidées
- Élodie DUMONT : 04 86 06 34 70 ou 06 67 38 12 62
- Marie-Christine CHOMETTE : 06 78 67 57 94
- Prise de rendez-vous possible au cabinet pour les prises de sang, vaccins et autres soins

• PHARMACIE DE LENTIGNY - Sandrine GOUY

- 60 rue des Orchidées
- 04 77 63 32 30
- Site Internet : www.pharmacie-lentigny.fr
- Page Facebook : Pharmacie de Lentigny
- Horaires : Lun-Mar-Jeu-Ven 09h00-12h30 et 14h30-19h30
Mer-Sam : 09h00-12h30

NUMÉROS UTILES



SAMU : 15 - POMPIERS : 18 - GENDARMERIE : 17

URGENCES : 112

SOS MEDECINS : 36 24

CENTRE ANTI POISON : 04 72 11 69 11

HOPITAL DE ROANNE : 04 77 44 30 00

CLINIQUE DU RENAISON : 0 826 30 45 00

GROUPEMENT AMBULANCIER ROANNAIS : 04 77 72 95 95

ASSISTANTE SOCIALE - Estelle ODRY : 04 77 23 61 41

• CABINET VÉTÉRINAIRES DES ORCHIDÉES - Dr WATELLIER & Dr BAYARD

- 6 rue des Orchidées
- 04 77 62 48 19
- Adresse email : cabinetveterinairedesorchidees@gmail.com
- Horaires : du Lundi au Vendredi 08h30-12h00 et 14h00-19h00
Samedi : 09h30-12h00



INFORMATIONS PRATIQUES

NUISANCES SONORES ET OLFACTIVES

Le bruit ou les nuisances olfactives générés par le comportement de personnes ou d'animaux peuvent constituer des troubles de voisinage. En dehors de son importance pour la qualité de la vie, le bruit a aussi des répercussions prouvées sur la santé.

En journée, le bruit peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif, ou qu'il dure dans le temps. Lorsque le bruit est commis la nuit, l'infraction pour tapage nocturne existe, même lorsque ce bruit n'est pas répétitif, ni intensif, ni ne dure dans le temps.

Veillons donc à adopter un bon comportement pour le respect de nos voisins.



HORAIRES AUTORISÉS POUR VOS ACTIVITÉS OCCASIONNANT DU BRUIT (TRAVAUX, TONTE, ETC.)

Jours ouvrables de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Samedi de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

BRÛLAGE DE DÉCHETS VERTS

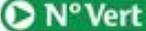
Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve.

Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie. La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende jusqu'à 450€ (sauf autorisation spéciale). Si vos voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

Plutôt que de brûler ses déchets verts, il est possible :

- de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps,

- de les déposer en déchèterie (la plus proche de LENTIGNY : Déchèterie du Mardeloup à POUILLY LES NONAINS, ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h)

Pour toutes vos questions et démarches, un seul numéro  **N° Vert 0 800 17 34 50**
Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h non-stop (appel gratuit depuis un poste fixe).

TRIBUNE - LENTIGNY EN ACTIONS

Bonjour à tous,

Une nouvelle rentrée, bien particulière, avec les contraintes liées à la situation sanitaire... Nous espérons que chacun a pu reprendre ses activités sereinement. Nous faisons confiance aux Lentignois pour appliquer les gestes barrières et respecter les règles.

Nous ne partageons pas tous les choix et décisions de la majorité municipale, en particulier deux points en lien avec la vie scolaire :

1) L'Etat a donné la possibilité aux municipalités d'allouer une prime exceptionnelle, dite prime Covid, aux employés communaux. Nous y sommes favorables. Cependant, la majorité municipale a proposé au conseil municipal d'attribuer :

- pour le personnel administratif : 500€,
- pour les agents de la voirie : 300€,
- pour les agents des écoles, les plus exposés en étant au plus proche des enfants des soignants pendant le confinement : 100€.

Nous considérons que cette délibération ne prend pas suffisamment en compte les risques d'exposition et de contamination du personnel de l'école.

Nous avons voté contre : elle est injuste.

2) Une société de nettoyage intervient depuis la rentrée au groupe scolaire pour le ménage. Nous aurions préféré que ces tâches continuent d'être effectuées par le personnel communal, comme cela était de coutume.

Pourquoi ne pas également permettre à des Lentignois ou Lentignoises de trouver un emploi à l'école sur leur commune ? Ce personnel, communal, polyvalent, pouvait éventuellement venir en renfort pour d'autres activités telles que le restaurant scolaire et la garderie.

Encore une décision unilatérale prise sans concertation ni discussion au conseil municipal...

En qualité de membres du conseil, nous continuerons à nous manifester car nous sommes concernés par la qualité de vie de notre commune.

Bon courage à tous. À votre écoute...

Daniel GONIN

Conseiller Municipal



Liliane VOUTE

Conseillère Municipale



Corinne BAIN

Conseillère Municipale



Linda FILOTTO

Conseillère Municipale



Source photos : Lentigny en ActionS

POUR RECEVOIR LES ACTUALITÉS DE LA COMMUNE PAR E-MAIL OU SUR VOS MOBILES

Abonnez-vous à la
lettre d'informations sur www.lentigny.fr



Abonnement à la
Newsletter

(Pensez à valider votre abonnement
à réception du mail de confirmation)

1- Téléchargez l'application
illiwap sur votre mobile

2- Saisissez "Lentigny"
dans la barre de
recherche



OU scannez ce QRCode
dans votre application



MAIRIE - AGENCE POSTALE
horaires d'ouverture

NOUVEAU À PARTIR DU 19/10/20

**du lundi au vendredi de
08h30 à 12h30**

le samedi de 08h30 à 12h00

Fermeture le mercredi



MÉDIATHÈQUE
horaires d'ouverture

Lundi et Mardi : 9h30 - 11h30

Mercredi : 16h30 - 18h30

Samedi : 10h - 12h

Une question ? Besoin de rentrer en contact avec l'équipe municipale ?

Vous pouvez le faire :

- Par téléphone au 04.77.63.13.60
- Par courrier à Mairie de Lentigny - 36 place de la Mairie - 42155 LENTIGNY
- Par courriel à mairie@lentigny.fr
- Sur rendez-vous avec Madame le Maire, les adjoints, les élus

Une suggestion de nouveautés, d'information, d'articles pour le prochain numéro ?

- Envoyez-nous vos courriels à petitlentignois@gmail.com